UNHCR
L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

Kiba Koesse

Janvier - Juin 2025

Bureau Régional du HCR Afrique de l'Ouest et du centre

« Kiba Koesse », ou fragments d'informations en Moore, est un recueil de bonnes pratiques des activités de protection à base communautaire, protection de l'enfance et Violences Basées sur le Genre mises en œuvre par le HCR et ses partenaires en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce recueil vise aussi à élever la voix des personnes déplacées de force et apatrides dans la région.

© UNHCR/Colin Delfosse
© UNHCR/Andrew McConnel
© UNHCR/Romain Pichon-Sintes

Tchad : L'art-thérapie pour le soutien psychosocial et la visibilité des enfants en situation de Handicap

En 2023, **un projet pilote d'art thérapie** a été mis en œuvre dans les sites aménagés de réfugiés de Guilmey et Kalambari, à Ndjamena, avec l'appui et l'encadrement technique de l'Alliance des artistes plasticiens tchadiens dénommée SAKHAFA et de certains encadreurs du partenaire de mise en œuvre du HCR pour la protection de l'enfant. Ce projet pilote a ciblé près de 30 enfants en situation de handicap. Ces derniers ont participé à des sessions de dessins, de peinture, de coloriage dans l'optique de **favoriser l'expression de leurs sentiments et de leur potentialité. L'impact positif dudit projet a permis la participation effective des enfants en situation de handicap dans les programmes des espaces amis d'enfants, et a abouti à l'intégration dans les activités de protection de l'enfant au niveau national du programme d'art thérapie.**

C'est ainsi que dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'enfance en novembre 2024, des sessions ont été organisées dans les sites aménagés de réfugiés de l'est (Ouaddai, Oura, Guereda, Iriba), le Lac, au bureau du HCR Ndjamena. A cette occasion, plus de 70 enfants vivant avec handicaps et enfants en situation normale y ont participé et ont exprimé leurs visions de leur futur soit sur des tableaux ou sur des pans de mur des espaces amis d'enfants ou du bureau du HCR à Ndjamena.

Burkina Faso : Les hommes brisent le silence autour des Violences Basées sur le Genre

Au Burkina Faso, la crise sécuritaire et humanitaire a entraîné une augmentation des violences perpétrées contre des femmes et des filles à travers le pays. Afin de promouvoir l'identification de mécanismes innovants dans le domaine de la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) et l'implication effective des hommes dans la lutte contre les Violences Basées sur le Genre , le HCR, en collaboration avec les directions régionales en charge de l'action humanitaires des régions couvertes par l'opération et à travers ses partenaires, a développé des **activités qui consistent à promouvoir la masculinité positive afin d'obtenir un engagement et l'implication des hommes et des garçons aux processus de développement d'une société égalitaire, inclusive et capable d'offrir les mêmes opportunités sans discrimination aucune à l'homme et à la femme.**

Au total, 10 groupes d'hommes modèles constitués de 108 personnes déplacées internes, réfugiés et membres de la communauté hôte ont reçu un renforcement de leurs capacités sur les typologies de VBG, les causes, les conséquences, comment divulguer un cas de VBG, le rôle des hommes modèles, ou encore le référencement des éventuels survivants vers des structures compétentes.

Daouda BONKOUNGOU, leader communautaire réfugié de Ouahigouya, met en évidence, l'amélioration de la perception des hommes sur leurs rôles et l'impact notable de la présence du groupe d'hommes modèles et de leurs actions en ces mots :

« **Quand c'est un homme qui parle aux autres hommes de l'importance de respecter les femmes, ils écoutent mieux. On les sent plus ouverts aujourd'hui qu'avant…** ».

Des **changements significatifs** ont été observés dans la communauté, notamment la **réduction progressive de l'utilisation de propos sexistes à l'endroit des femmes lors des activités mixtes** (regroupant hommes et femmes). On note aussi **l'engagement croissant des hommes dans les efforts de lutte contre la VBG**. Ces efforts contribuent à la protection des droits des enfants et à la promotion d'une culture de respect et d'égalité au sein de la communauté réfugiée ; un des facteurs à l'origine de la réduction de cas de VBG au sein de la communauté réfugiée, avec les hommes réfugiés comme auteurs.

Il est important de relever que certaines pratiques traditionnelles néfastes maintiennent et renforcent la vulnérabilité des femmes et filles au Burkina. Dans certaines communautés l'on observe encore des oppositions face au changement de normes sociales liée au genre. Cependant, le travail continu et diversifié des groupes d'hommes modèles pourrait avec le temps aider à engager ces personnes dans la lutte contre les violences sexistes.

République Centrafricaine : Localisation, les organisations de femmes au coeur de la réponse de protection.

Avec l'appui du financement américain Safe From The Start, le HCR en République Centrafricaine a renforcé sa stratégie de localisation à travers le soutien et l'accompagnement des organisations dirigées par des femmes, y compris les organisations de réfugiées. Quatre (4) organisations dirigées par les femmes au niveau local dont une dirigée par les femmes refugiées soudanaises ont été sélectionnées pour mettre en oeuvre des activités de prévention de la Violence Basée sur le Genre (VBG) et d'autonomisation des femmes. L'appui apporté à ces organisations de femmes a eu un impact significatif dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et l'exploitation et les abus sexuels (EAS).

Il a d'abord permis de renforcer les connaissances des femmes et des filles sur ces thématiques sensibles, tout en facilitant la vulgarisation des services de soutien existants. Ce renforcement des capacités a contribué à un changement progressif des attitudes communautaires qui soutenaient ou toléraient la VBG, favorisant ainsi une hausse du taux de signalement des cas. Ce progrès a permis à un plus grand nombre de survivantes d'accéder aux services de prise en charge et de soutien adaptés.

Par ailleurs, l'implication active des leaders communautaires, désignés comme points focaux dans la lutte contre les VBG, a consolidé **l'engagement communautaire dans la prévention et l'atténuation des risques**. En parallèle, l'appui financier octroyé à des femmes vulnérables a permis la mise en place d'**activités génératrices de revenus (AGR)**, contribuant à leur autonomisation économique. Cela a non seulement réduit leur exposition aux risques de VBG, mais leur a également permis de subvenir aux besoins de leurs familles de manière autonome.

De plus, ces initiatives ont eu un **impact économique local positif**, dans la mesure où les fonds ont été directement gérés par les ODF, avec des achats et paiements effectués auprès de fournisseurs locaux. Enfin, le processus a aussi permis **l'amélioration des compétences techniques et organisationnelles des ODF**, notamment en matière de gestion et de mise en oeuvre de projets, renforçant ainsi leur rôle d'actrices clés du changement au sein de leurs communautés.

Niger : Résilience et acceptation, quand les survivantes de violences deviennent actrices de changement.

Portrait de Rabi :

De Ménaka au Mali à Niamey au Niger, Rabi 27 ans porte en elle le poids et la résilience d'une vie marquée par le déplacement et les défis, mais illuminée par une force intérieure et le soutien salvateur d'une organisation humanitaire. Mère de cinq enfants, dont trois scolarisés, Rabi se souvient avec une clarté douloureuse de sa fuite du Mali à l'âge de 15 ans.

«Lors de notre fuite avec mes parents, j'avais 15 ans ; je faisais la 5ème année à l'école primaire, disons le CM2 au Niger», raconte Rabi. L'arrivée à Mangaizé, au Niger, aurait pu être synonyme de nouveau départ scolaire, mais la réalité fut différente. «Mes parents m'ont inscrit à l'école primaire de Mangaizé. Rabi nourrissait une soif d'apprendre inextinguible. Elle poursuivit ses études jusqu'au collège, atteignant la classe de 5ème. «J'aimais étudier...» confie-t-elle avec une pointe de nostalgie.

Tchad : La Redevabilité envers les populations déplacées de force : un impératif au coeur de la réponse à l'urgence au Tchad

Depuis le début de la reprise de la crise soudanaise en Avril 2023, l'Est du Tchad a accueilli près de 750000 nouveaux réfugiés soudanais. Cet afflux massif de réfugiés à conduit l'opération à repenser son système de redevabilité envers les populations affectées et plus précisément les mécanismes de plaintes et de partages d'informations.

Afin de **garantir la communication bidirectionnelle entre le HCR, ses partenaires et la population affectée** et offrir aux personnes déplacées de forces et communautés hôtes un **cadre sécurisé, accessible, confidentiel où ils/elles pourront remonter leurs plaintes, doléances et avis sur les différentes activités mises en oeuvre par les acteurs humanitaires et en retour recevoir une réponse à ces plaintes**, doléances et avis, le HCR au Tchad a mis en place des Centres d'Informations et de Feedback dits CIF.

A l'Est du Tchad, **18 CIFs sont installés dans les camps des réfugiés : 11 CIF dans la Province de Ouadaï ; 03 dans le Sila, 04 dans le Wadi Fira**.

Ces Desk, sont utilisés à ce jour comme pour collecter des plaintes, traiter et donner des feedbacks aux bénéficiaires. Les mécanismes de référencement sont ainsi affiches dans ces Desk et facilitent les réfugiés à les consulter car déjà publies en langue locale des réfugiés

Les messages de sensibilisation notamment sur la prévention des risques de protection des enfants en cas de déplacement, les risque de Violence Basée sur le Genre (VBG), la Fraude et les SEA sont affichés aux CIFs. Les programmes de distribution et des activités de tous les partenaires y sont également publiés.

Chaque CIF est géré par deux animateurs CIF (01 homme et 01 femme) appuyés par deux Relais communautaires (01 homme et 01 femme) qui sont chargés de :

- Réceptionner les plaintes ou suggestion
- Référer immédiatement le cas de VBG aux acteurs de prise en charge suivant le circuit de référencement en place,
- Signaler immédiatement les plaintes de nature EAS au point focal EAS de l'organisation ou agence auteurs
- Recueillir la réponse donnée aux plaintes auprès des ONG et acteur concernée (assistant redevabilité
- Fournir individuellement le feedback à chaque plaignant (animateur CIF)
- Organiser les réunions communautaires de feedback pour fournir des feedbacks aux mesures collectives prises en relation avec les plaintes reçues

Afin de rendre les CIF performants et collaboratifs, les animateurs utilisent un **système Kobo qui permet de facilement saisir les données recueillis et ensuite partager en toute confidentialité ces données. aux acteurs humanitaires concernés.**

Courant le premier semestre 2024, 2946 plaintes (70% assistances, 25% demande d'information et 5% de mécontentement mineur et majeur) reçues dans les 19 CIF des sites aménagés introduites par 2957 personnes dont 80% femmes, 19% des hommes et 1% des enfants.

Toutes les informations relatives aux CIF sont répertoriées et régulièrement actualisées dans le Tableau de bord des plaintes reçues dans les Centres d'Informations et de Feedback de l'opération.

Mali : Les mécanismes communautaires, opportunités d'éducation pour les enfants réfugiés

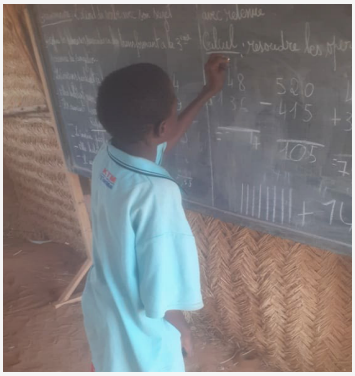

Au coeur du site d'Anoura, dans la commune de Gounzoureye, région de Gao, se dessine une histoire pleine d'espoir. Celle d'**Abdoulaye Housseini**, un garçon de 12 ans, réfugié avec sa famille du Burkina Faso suite à l'insécurité grandissante et aux exactions des groupes armés dans leur zone d'origine.

Arrivé au Mali sans avoir eu la chance d'aller à l'école, Abdoulaye vivait dans une incertitude totale quant à son avenir. Son père, **Housseini Hamidou**, ne nourrissait plus d'espoir quant à la scolarisation de son fils. «Je pensais qu'il allait rester comme moi, sans pouvoir lire ni écrire», confie-t-il.

Mais la dynamique communautaire enclenchée dans le cadre du **projet de Protection à Base Communautaire (PBC)**, mis en oeuvre par AMSS avec le soutien du HCR, a changé le destin d'Abdoulaye. Il a été inscrit au centre SSA/P d'Anoura III, un centre d'apprentissage accéléré destiné aux enfants déscolarisés ou jamais scolarisés. Pendant **9 mois**, il y suit des cours avec assiduité dans la perspective d'être reversé dans le système formel.

Aujourd'hui, Abdoulaye sait **lire, écrire et compter**. Il a retrouvé sa dignité et contribue même à la vie familiale. « C'est lui maintenant qui me lit les numéros de téléphone sur mon téléphone portable. Avant, je devais demander de l'aide à d'autres personnes », raconte son père avec fierté.

Engagé dans la communauté, **M. Housseini Hamidou** est devenu membre du **comité de gestion des centres SSA/P**, et suit de près la progression d'Abdoulaye. Chaque matin, il passe au centre pour s'assurer de sa régularité, convaincu que l'éducation de son fils est désormais la clé de son avenir.

Abdoulaye transféré à l'école classique est aujourd'hui en classe de 6ème année avec un très bon niveau. Abdoulaye souhaite poursuivre ses études et devenir instituteur pour enseigner les enfants de son village qui sont en situation abandon.

« Je remercie l'UNHCR et son partenaire pour m'avoir donné espoir et la chance de continuer mes études. Dans notre milieu, l'insécurité et la pauvreté ont poussé plusieurs enfants à abandonner l'école ou se faire enrôler parmi les groupes armés ».

Cette histoire illustre comment, malgré les déplacements forcés et la perte de repères, l'accès à une éducation de qualité peut redonner espoir et reconstruire l'avenir des enfants réfugiés. Grâce au projet PBC et à l'engagement communautaire, Abdoulaye a désormais une chance réelle de tracer un chemin meilleur.

Nigeria : Rétablissement de l'identité juridique des personnes déplacées de force et apatrides dans le nord-est du Nigéria

Dans le nord-est du Nigeria, touché par la crise, des années de conflit armé et de déplacements ont laissé des milliers de personnes déplacées à l'intérieur du pays, de rapatriés, de réfugiés et de demandeurs d'asile sans identité légale. En l'absence de documents d'état civil, tels que les actes de naissance, les certificats d'indigénat et les numéros d'identité nationaux (NIN), ces personnes se heurtent à des obstacles qui les empêchent d'accéder à des services essentiels tels que l'éducation, les soins de santé et la protection sociale, et courent un risque accru d'apatridie.

Pour combler cette lacune, le HCR Nigéria, en partenariat avec l'Association du Barreau Nigérian (NBA), a élargi l'accès aux documents de base dans les Etats BAY (Borno, Adamawa et Yobe). Ces efforts sont soutenus par une coordination avec la Commission nationale de la population (NPC), la Commission nationale de gestion de l'identité (NIMC) et les autorités gouvernementales locales (LGA). Les structures communautaires, notamment les groupes d'action pour la protection et les comités communautaires de protection de l'enfance, ont joué un rôle crucial dans la mobilisation des communautés et la sensibilisation à l'importance des documents d'identité légaux.

Réalisations notables en 2024

- **52 488 certificats de naissance** ont été délivrés par les équipes mobiles d'enregistrement de l'UNHCR-NBA ; 6 792 ont été délivrés à des réfugiés et des demandeurs d'asile.
- **36 284 certificats d'indigénat** ont été délivrés à des déplacés internes et à des rapatriés.
- **37 054** personnes se sont inscrites au NIN, dont **6 470** réfugiés et demandeurs d'asile.
- **125 826** personnes dans les États BAY ont bénéficié d'au moins une forme de documentation civile.

Ces réalisations se sont traduites par un impact significatif dans le monde réel. Les enfants peuvent désormais aller à l'école et accéder aux services de santé essentiels. Selon le tableau de bord de l'évaluation des ménages pour le suivi de la protection en 2024 du HCR, 60 % des 34 761 personnes interrogées ont indiqué que les enfants en âge d'être scolarisés dans leur foyer allaient à l'école. En outre, 96,90% ont indiqué qu'il n'y avait pas de restrictions de mouvement à l'intérieur de leur lieu de résidence actuel, tandis que 91,84% ont indiqué qu'il n'y avait pas de restrictions de mouvement en dehors de leur communauté - une indication forte d'une meilleure reconnaissance juridique et d'une plus grande liberté de mouvement.

Des difficultés subsistent, en particulier dans les zones dont l'accès est restreint en raison de l'insécurité. La population dans le besoin continue de dépasser les ressources disponibles, et certaines personnes subissent encore des retards en raison de la capacité opérationnelle limitée dans les zones difficiles d'accès.

Pour l'avenir, le HCR et les gouvernements de plusieurs Etats du Nigéria sont en train de finaliser des plans visant à étendre l'intervention des 25 LGA actuels dans les Etats BAY à 10 Etats à l'échelle nationale en 2025. Un nouveau modèle de guichet unique mobile sera lancé, permettant la délivrance simultanée de documents de base et l'inscription au registre social national - une passerelle vers les transferts monétaires inconditionnels du gouvernement pour les populations vulnérables. Cette approche innovante, pilotée par le gouvernement, permettra de toucher efficacement les populations vulnérables, en particulier dans les zones reculées.

L'initiative de documentation civile du HCR dans le nord-est du Nigéria illustre la manière dont les partenariats stratégiques, l'engagement communautaire et la prestation de services mobiles peuvent combler les lacunes en matière de protection et restaurer l'identité légale des populations déplacées. En permettant l'accès à des documents fondamentaux, l'intervention a réduit le risque d'apatridie, amélioré l'accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services financiers, et renforcé l'environnement de protection global. Alors que les plans d'extension de l'initiative à d'autres États prennent forme en 2025 grâce à un modèle innovant de guichet unique mobile, cette approche constitue une meilleure pratique prometteuse pour une protection inclusive et basée sur la communauté dans toute la région.

Les femmes déplacées de forces ont partagé leurs expériences

L'impact de l'accès aux documents de base est mieux illustré par les récits des personnes directement concernées.

Ayasiya Yahaya, réfugiée camerounaise de 35 ans et chef de famille à Mubi, dans l'État d'Adamawa, subvient aux besoins de sa famille en fabriquant des bonnets traditionnels et en effectuant des tâches subalternes, notamment des travaux agricoles.
Elle raconte : « **Nous avons pu inscrire nos enfants à l'école.** »

Tsakala Gragra, une réfugiée camerounaise de 21 ans résidant à Mubi, gagne sa vie en fabriquant et en vendant une collation locale.
Elle a déclaré : **« Mon enfant a pu se faire vacciner sans problème parce qu'elle a un certificat de naissance.**»

Modu Kolo, un Nigérian en situation de handicap de 39 ans déplacé à l'intérieur du pays, vit à Michika, dans l'État d'Adamawa, où il tient un petit magasin de provisions. Réfléchissant à l'importance de l'identité légale, il fait remarquer : « J'ai pu ouvrir une banque : « **J'ai pu ouvrir un compte en banque après avoir été inscrit au NIN** »

Cameroun : Le droit à la participation des enfants réfugiés, un élément central de l'intégration et de la protection au Cameroun

À l'occasion de la Journée de l'Enfant Africain, le Parlement des Enfants, organisé chaque année depuis 1998 par le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), offre une plateforme unique d'expression aux enfants du Cameroun. Ce forum permet aux enfants d'échanger directement avec les décideurs sur les enjeux qui les concernent, dans le respect des articles 12 à 14 de la Convention relative aux droits de l'enfant et de l'article 7 de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant.

Grâce au plaidoyer du HCR, les enfants réfugiés participent désormais à cette instance nationale et locale, une avancée significative en matière d'inclusion. Leur participation permet de faire entendre leurs préoccupations, de proposer des solutions concrètes et d'être perçus comme des acteurs du changement. Huit enfants réfugiés sont sélectionnés parmi les 180 députés juniors, représentant les dix régions du pays. Cette sélection, coordonnée par les délégations départementales du MINAS avec le soutien du HCR et des associations de réfugiés, repose sur leur comportement exemplaire, leurs résultats scolaires et leur implication communautaire.

Avant la session parlementaire à l'Assemblée nationale, les députés juniors participent à diverses activités éducatives, socioculturelles et de sensibilisation, menées par le MINAS, les agences du SNU, la société civile et d'autres partenaires. Ces activités abordent des thèmes clés tels que les droits de l'enfant, la prévention du VIH/SIDA, la lutte contre les violences, les fléaux sociaux et les valeurs citoyennes. Des ateliers de préparation au débat parlementaire sont également organisés.

Après leur participation, les députés juniors réfugiés deviennent des relais au sein de leur communauté. Ils mènent des campagnes de sensibilisation sur l'importance de l'éducation, notamment celle des filles, les droits et devoirs des enfants, la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG), et les dangers de l'alcool, du tabac et des drogues. Leur engagement renforce la compréhension des messages auprès des enfants et des adultes, et contribue à leur autonomisation.

L'implication des enfants réfugiés dans ce processus démocratique renforce leur intégration, valorise leur voix et contribue à la construction d'une société plus inclusive et équitable.

Les 180 Députés Juniors v de la 25ème session du Parlement des enfants en 2024

Kiba Koesse | Bureau Régional du HCR Afrique de l'Ouest et du centre

8.1 Million
Internally displaced people (IDPs)

2.9 Million
Refugees and asylum-seekers

0.9 Million
Stateless & of undetermined nationality

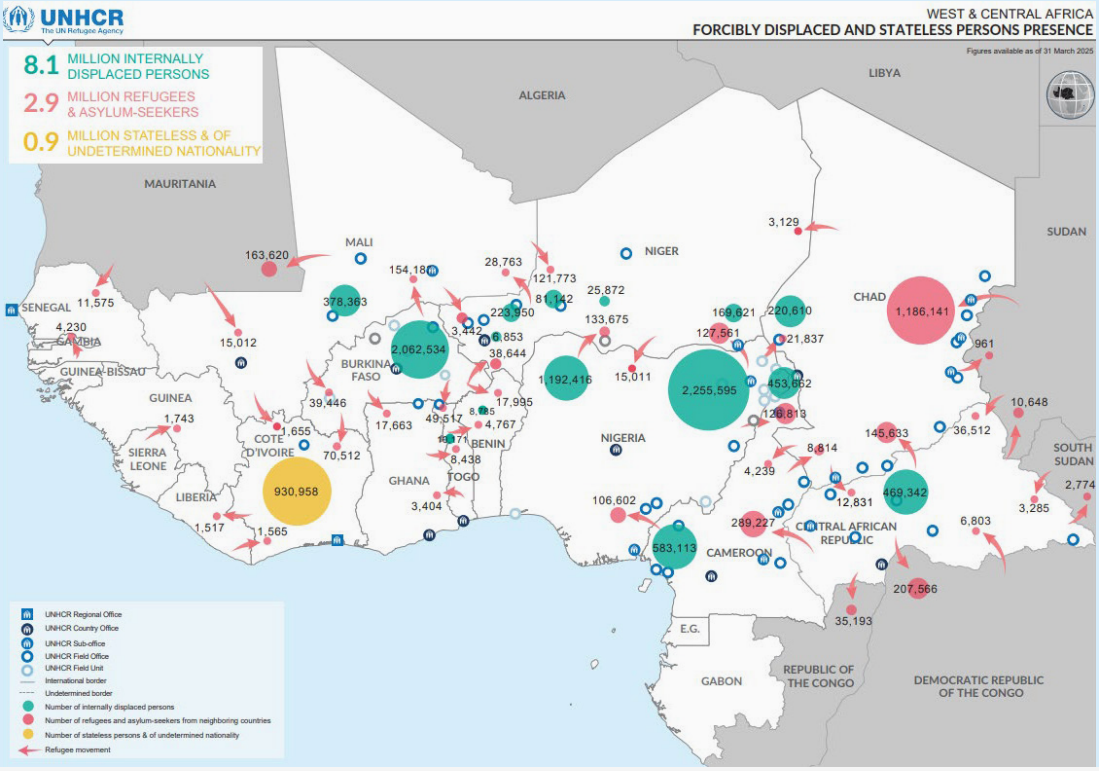

REFUGEES & ASYLUM-SEEKERS POPULATION PROFILE

MARCH 2025

CHILDREN

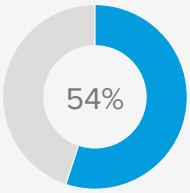

WOMEN & CHILDREN

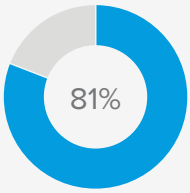

REFUGEES WITH SPECIFIC NEEDS

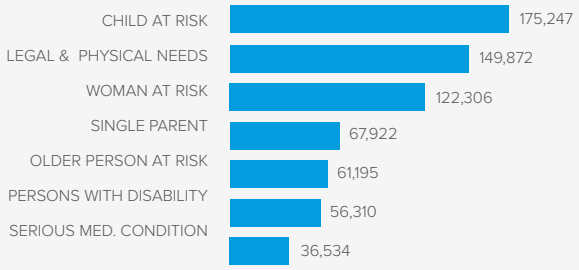

DEMOGRAPHICS

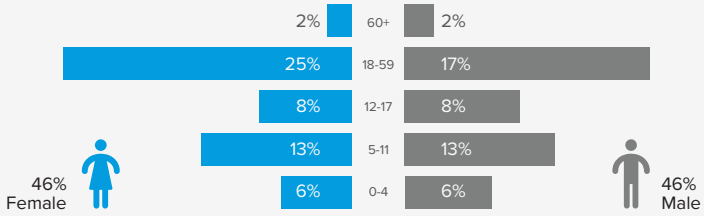

L'Afrique de l'Ouest et du Centre continue de faire face à des crises humanitaires complexes et prolongées, aggravées par les conflits armés, l'instabilité politique, les changements climatiques, et les effets socio-économiques post-COVID-19. En 2025, on estime à **13,9 millions** le nombre de personnes déplacées de force et apatrides dans la région, dont une majorité sont des **femmes et des enfants (81%)**. Cette population particulièrement vulnérable est confrontée à de multiples risques en matière de protection et d'accès aux services de base.

Les femmes et les filles réfugiées sont exposées à un risque élevé de Violences Basées sur le Genre, y compris les violences sexuelles, les mariages précoces ou forcés, et l'exploitation économique et sexuelle. En République centrafricaine, plus de **4 000 cas de Violences Basées sur le Genre** ont été documentés et pris en charge en 2022, mais les cas non signalés restent largement sous-estimés. Les conflits et les déplacements forcés laissent de nombreux enfants sans protection parentale, les exposant à des risques accrus de trafic, de recrutement armé ou d'exploitation sexuelle. Le nombre d'enfants séparés et/ou Non accompagnés, a considérablement augmenté dans la région. Cette situation étant aggravé par un accès aux services très limité pour les femmes et les enfants. En 2023, **46,7 millions d'enfants** étaient à risque de malnutrition, de déplacements, de mauvaises conditions sanitaires et de perte d'apprentissage en raison des conflits et des déplacements.

CONTRIBUTEURS

Tchad: Celestine Ahou Assuie, Sheldon Munihire
Burkina Faso: Sarah Bisalputra
République Centrafricaine: Adjo Laetitia Kakou Epse Silue, Prisca Ngafore
Niger : Nadine cire Laure, Habi Ibrah Manzo
Tchad : Casimir Koudjimbaye
Mali : Konan Moise Kramo
Nigeria : Leya Amonde Ouko Ouambo, Joshua Akanbi
Cameroun : Aissa Helene Titi Mbas Ngan

CONTACT

Bureau Régional UNHCR
Unité Protection à Base communautaire
Clarisse NTAMPAKA, Senior Community Based Protection officer - ntampaka@unhcr.org
Mame Diarra TINE, Protection Associate - tine@unhcr.org